



Etude sur le périmètre du SAGE Val Dhuy Loiret afin de réduire les pollutions diffuses et localisées.

Compte rendu du 1^{er} Comité Technique

21 octobre 2013 – Orléans



géo-hyd

membre d'Antea Group



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRET

Personnes présentes

Mme Aurélie PRINGOLLIET (DREAL Centre) ; Mme Sophie GILLET (Agence de l'Eau Loire-Bretagne) ; Mme Isabelle CAREL-JOLY (DDT) ; Mme Carine BIOT (animatrice du SAGE) ; M. Arnaud Jacquet (Géohyd) ; Mme Maelle DELABRE (Géohyd). M. Bernard VERBEQUE (Chambre d'agriculture du Loiret) ; Mme Mélanie HOVAN (Chambre d'agriculture du Loiret)

Personnes excusées

Mme Sandrine PARISSSE (DDT 45) ; M. Jean-Luc GOUBET (Agence de l'eau Loire-Bretagne)

COMPTE-RENDU

Les objectifs de cette réunion sont de présenter au Comité Technique les premiers éléments du recueil général des données, de présenter l'avancement des campagnes pédologiques et de prélèvements et de préparer l'étape 2 (réalisation des enquêtes agricoles et des collectivités).

ETAPE 1

La présentation est réalisée par Maëlle Delabre (Géohyd) qui fait un rappel sur le périmètre de l'étude et nous présente le relief du territoire. Aucune pente supérieure à 3% n'est présente sur le périmètre, le facteur pente n'est donc pas pris en compte dans le calcul de la vulnérabilité du sol car il n'a pas d'influence majeure.

Une carte d'occupation du sol précise a été réalisée grâce à la compilation de diverses données.

Concernant la géologie, le territoire est composé de plusieurs formations (alluvions de la Loire, formations du Burdigalien, de Beauce et du Crétacé). La différence majeure se note par l'absence de marnes du Burdigalien à l'ouest du territoire rendant la nappe profonde plus vulnérable aux pollutions.

La parole est donnée à la Chambre d'agriculture pour la présentation des données pédologiques. Le prestataire a réuni l'ensemble des informations à leur disposition : une carte réalisée dans le cadre de l'étude BAC pour la ville d'Orléans (1/20000^{ième}), une carte du côté de Jargeau (1/10000^{ième}), une carte pédologique d'Olivet (1/20000^{ième}).... Les échelles varient de 1/10000^{ième} à 1/250000^{ième}.

Après la compilation de l'ensemble de ces données, 3 zones préférentielles nécessitent des compléments d'investigations :

- la commune de Saint Hilaire Saint Mesmin à l'Ouest
- toute la partie solognote au Sud
- l'est du territoire du SAGE

Pour ce qui concerne la partie solognote il est proposé par le prestataire de ne pas prospecter les zones forestières qui auront peu d'impacts en termes de pressions.

Une cartographie au 1/100000^{ième} sera réalisée (et non pas 1/70000 comme inscrit dans le power point) soit environ un sondage tous les 100 hectares.

Maëlle Delabre continue la présentation avec les données hydrologiques.

Pour le Loiret, le fonctionnement est difficile à analyser car il n'existe pratiquement pas de données sur le débit. Un rappel est fait sur l'alimentation du Loiret : 80% grâce aux pertes de Loire ; 20% provenant du Dhuy.

Concernant le Dhuy, les variations de débits sur une année sont importantes du fait d'un cours d'eau fortement aménagé. En période d'étiage, le débit peut-être quasi nul et passer entre 1 à 4m³/s en périodes de hautes eaux.

Concernant les usages de l'eau sur le territoire, l'alimentation en eau potable est le premier usage suivi de près par l'agriculture tandis que l'industrie a un impact négligeable.

Données sur les eaux superficielles

Les objectifs et état des masses d'eau DCE sont présentés :

L'état écologique des cours d'eau présenté est celui de 2011 : la masse d'eau du Dhuy est classé en état médiocre et la masse d'eau du Loiret est classé en état moyen.

L'Agence de l'Eau n'a pas communiqué sur les états chimiques 2011 de ces masses d'eau (qui étaient précédemment classées en bon état chimique mais avec un indice de confiance faible).

L'objectif sur le Loiret pour l'état écologique est l'atteinte du bon état pour 2015.

A noter que dans l'état écologique sont analysés 5 pesticides alors que dans l'état chimique 17 pesticides sont analysés. Cependant Mme Pringolliet (DREAL centre) indique que cette liste est en train d'être revue.

Un tableau récapitule toutes les analyses qui ont été faites par stations de mesures sur la période 2000-2012.

Concernant le positionnement des stations, une des difficultés de l'étude est qu'une seule station qualité est présente sur le secteur amont, celui qui nous intéresse le plus alors que l'aval dispose de plus de données. Une station 04051100 apparaît sur l'Ousson. Mme Gillet de l'AELB se renseigne sur le devenir de cette station. Il est fort possible qu'elle appartienne à l'Agence de l'Eau mais les mesures ont été arrêtées car aucune donnée n'a été trouvée. Sa réactivation pourrait être une des pistes dans le cadre du futur contrat.

Le prestataire a décidé d'utiliser la méthode SEQ-Eau pour avoir une vision paramètre par paramètre et sur la période 2000-2012. Par ailleurs, la méthode SEQ-Eau avait été utilisée dans d'autres étude précédemment (ex : BAC) ce qui permet de comparer les chroniques de l'étude pollutions diffuses avec les autres.

Mme Gillet de l'Agence de l'Eau indique qu'à l'Agence cette méthode n'est plus utilisée, ils travaillent avec les paramètres déclassant pour mesurer l'état écologique.

Les données d'état sont importantes mais les données de pression le sont tout autant et viendront compléter les premières pour la rédaction du futur programme d'actions.

Les paramètres analysés sont les suivants :

- altération matières organiques oxydables (MOOX) : la qualité du Dhuy et du Loiret est dégradée
- altération des matières azotées : la qualité du Loiret est bonne à moyenne, tandis que celle du Dhuy est dégradée à l'aval
- altération des matières phosphorées : même constat que le paramètre précédent
- altération micropolluants minéraux : peu de données sont disponibles ; altérations ponctuelles dues au chrome, zinc, nickel, cuivre et plomb.
- altération nitrates : qualité moyenne à médiocre, pas d'amélioration constatée entre 2000 et 2012

Des graphiques sont présentés sur le paramètre nitrates :

- Teneurs moyennes par année entre 2000 et 2012 : en général inférieures à 25mg/l, on n'observe pas de véritable tendance.

- moyenne des teneurs en fonction des mois sur la période 2000-2012 : les plus élevées se situent en période de hautes eaux avec la présence de pics supérieurs à 40mg/l. ce graphique a tendance à lisser l'évolution.

Plusieurs membres du COPIL font remarquer que la moyenne est intéressante mais que néanmoins les calculs de l'état se font grâce à la méthode du percentile 90. Les graphiques représentant cette méthode doivent donc également apparaître car la Commission Européenne regarde ces chiffres et pas la moyenne. Les moyennes ont tendance à lisser vers le bas.

Le classement du territoire en zones vulnérables rend obligatoire la mise en place d'un plan prévisionnel de fertilisation. Cette action devrait déjà conduire à un certain nombre d'amélioration.

- Altération pesticides : la Loire a une qualité globalement bonne, le Loiret une qualité bonne à moyenne. Par contre le Bras de Bou et le Dhuy sont classés de nombreuses années en mauvais.

Entre 2001 et 2012, 29 molécules pesticides ont été quantifiées dans la Loire, 18 dans le Loiret et près de 80 dans le Dhuy. Cependant, la plupart de ces molécules n'ont été quantifiées qu'une seule fois.

Un tableau présente les principales molécules retrouvées : AMPA, diuron, glyphosate....Elles dépassent en moyenne régulièrement 0.1µg/l et sont détectées principalement en hiver mais également au printemps.

Étiquettes de lignes	Nb d'analyses quantifiées	[C µg/L] moyenne
AMPA	119	1,18
Diuron	103	0,43
Glyphosate	102	0,84
Oxadiazon	91	0,49
Diflufenicanil	80	0,07
Atrazine	64	0,22
Alachlore	59	0,22
Oxadixyl	53	0,45
Aminotriazole	35	1,44
Atrazine déséthyl	34	0,10
Métaldéhyde	33	0,22
1-(3,4-dichlorophenyl)-3-methyl-uree	31	0,22
Simazine	31	0,19
Isoproturon	28	0,13
Métolachlore	28	0,10
2-hydroxy atrazine	24	0,08
Chlortoluron	24	0,69
Carbofuran	23	0,15
AZOXYSTROBINE	22	0,24
Propyzamide	22	0,21

Eaux souterraines :

L'état chimique des masses d'eau souterraines du SAGE est présenté. Seule la masse d'eau FRGG108 « alluvions Loire moyenne avant Blois » est classé en état médiocre. L'autre masse d'eau, FRGG094 au Sud, est en bon état

- Altération nitrates : la qualité des eaux souterraines est globalement bonne à très bonne avec des améliorations sur certains captages
- Altération pesticides : la qualité est globalement bonne vis-à-vis de ce paramètre, cependant des déclassements en qualité moyenne sont plus fréquents depuis 2010. 11 molécules ont été quantifiées sur 6 captages du SAGE.

Autres mesures

Des campagnes de prélèvements en eau de surface avaient été demandées par le maître d'ouvrage afin d'améliorer la connaissance sur les principaux affluents du Dhuy : l'Ousson et la Marmagne. 4 campagne de prélèvements seront réalisées aux périodes à risque (étiage, sortie étiage, drainage hivernal, printemps). 4 points de prélèvements ont été fixés :

- Aval de l'Ousson
- Aval de la Marmagne
- Dhuy aval de l'Ousson et Marmagne
- Dhuy à l'amont des deux affluents

2 campagnes ont été réalisés à l'heure actuelle (étiage et sortie étiage)

Des prélèvements ont également été demandés à la sortie de drainages et de collecteurs d'eaux pluviales.

La question se pose si le prélèvement doit être réalisé au moment où l'on sait que la commune traite ou non sachant sur pour les eaux pluviales, c'est 1 point de prélèvement sur 2 communes? Faut-il vraiment rechercher le pic ?

Le faire à un moment lambda permettra de voir ce qu'il se passe à un instant T. Cependant on ne pourra pas conclure que la zone est représentative de tout le territoire. Aucune décision n'a été prise sur ce point.

La DDT a évoqué la possibilité d'avoir une station de jaugeage sur le Dhuy.....dossier en cours avec la DREAL

ETAPE 2

Préparation pour la réalisation des enquêtes agricoles

La Chambre souhaite avoir la liste des agriculteurs concernés par le territoire qui devait être transmise par la DDT comme convenu dans le CCTP. Cependant il semble que cela ne soit pas possible.

La chambre a constitué une base de données avec des informations de 2008, 104 exploitations ont été recensées. Est-ce que la DDT pourrait compléter cette base et fournir à la Chambre les surfaces des exploitations voire les orientations technico-économiques ?

Les coordonnées seront cependant toujours à rechercher ce qui prend un temps considérable.

70 enquêtes seront réalisées ce qui permettra d'être relativement exhaustif.

Une question qui pourra être redébatue lors du prochain COPIL se pose : est ce que l'on enquête quand même les cultures spécialisés, leur nombre étant particulièrement réduit ?

L'accent pourrait être mis sur les grandes cultures et les polycultures élevages.

Des membres du CT pensent qu'il est important de ne pas faire l'impasse sur les cultures de vignes.

Le questionnaire prévu en annexe 2 du CCTP, sera envoyé aux membres du groupe technique pour information.

Une réunion publique doit également être organisée afin de présenter l'étude au monde agricole avant le début des enquêtes.

Il est proposé de retenir la date du 26 novembre à 15h.

Une date pour le prochain COPIL sera fixée en décembre.

Les participants n'ayant pas d'autres remarques, le comité est clôt par l'animatrice du SAGE.